

MAIRIE DE MONTMAUR-EN-DIOIS

SEANCE DU 28 JUILLET 2015

Membres en L'an deux mille quinze et le vingt-huit juillet à 20h30
exercice : 07 Le Conseil municipal de la commune de Montmaur-en-Diois,
Présents : 07 régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
Votants : 07 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FLOHIC Jean-Claude,
Maire

Date convocation : 22/07/2015

Présents : M. BRES Jean-Pierre, Mme CERTANO Céline, Mme GERY Claire, M. MOORE Roger, M. THIERS Jean-Claude, M. GATTA Jérémy

Absents :

Secrétaire de séance : GERY Claire

Emploi d'avenir :

Une annualisation de ces horaires est proposée. Une nouvelle convention va être faite : moins d'heures l'hiver et plus l'été, chaque commune doit planifier ses horaires à l'avance.

2015-30 DEGRILLEUR :

Le maire expose que le projet de mise en place d'un dégrilleur à la station d'épuration pourrait être financé à hauteur de 80 % (état-Département et Agence de l'eau).

Il présente ensuite les divers devis reçus :

- Ets Fraboulet : 35 213.33 € (sur le déversoir d'orage)
- ets Liotard : en attente du devis

Le conseil municipal donne son accord pour réaliser ces travaux vers le déversoir d'orage et non directement sur la station d'épuration.

Aep : pour l'instant pas de manque d'eau

2015-31 URBANISME

Rencontre avec un cabinet d'urbanisme, ce dernier va nous envoyer un cahier des charges. Le Maire revient sur cette rencontre, la commune a-t-elle les moyens financiers pour ce projet d'urbanisation modérée. L a révision de la carte communale ne devant porter que sur un projet modeste de trois ou quatre maisons.

2015-32 RPQS

Présentation du RPQS : certaines modifications restent à faire suite à des incohérences sur certains chiffres.

2015-33 Demande de remise sur redevance d'eau :

Le Maire donne lecture de la demande de un abonné relative à sa consommation d'eau suite à une fuite sur le réseau privé après compteur,

Il est donné lecture de la réglementation permettant un écrêtement de la redevance par rapport à une consommation normale, cependant le conseil municipal fait la remarque qu'il a déjà est fait une remise en raison de fuites en partie privée et se prononce défavorablement à la demande; Il sera envoyé un courrier à l'intéressé pour lui signifier cette décision avec argumentation.

MAIRIE DE MONTMAUR-EN-DIOIS
SEANCE DU 28 JUILLET 2015

2015-34 Ambroisie :

Le Maire donne lecture du courrier de l'indivision Bouffier relative à la présence d'ambroisie sur des terrains privés ou en location.

Le conseil municipal s'interroge sur la manière de faire afin d'interpeller l'ensemble des habitants pour lutter efficacement et collectivement contre cette plante.

2015-35 Réfection de l'Eglise/ financement :

Il est présenté la maquette du projet de réfection de l'église du Vieux Montmaur réalisée par M. FLOHIC ainsi que les plans exécutés par M. MOORE Roger. Ces plans ont servi de base pour l'établissement des devis par des entreprises.

Ce projet ne doit pas coûter à la commune, il faudrait peut-être envisager la création d'une association qui piloterait cette réfection afin que cette réfection soit un projet commun aux villageois.

Le devis retenu pourra être présenté en septembre pour un financement au titre de la dotation cantonale.

Un courrier sera envoyé au préalable à la population de Montmaur afin de recueillir son assentiment ou non sur ce projet.

2015-36 Fermeture de la Trésorerie de Châtillon en Diois :

Suite à la dernière réunion du conseil municipal, Mme Céline CERTANO a préparé un courrier à envoyer à M. le Directeur des Services des Finance publiques.

Le conseil municipal donne son accord sur les termes du courrier et charge le Maire de son envoi.

2015-37 Projet de parking dans le prolongement de celui des Bâties :

Le maire a contacté M. FONTAINE, propriétaire du terrain, pour lui parler de ce projet. Il serait d'accord pour un échange avec la Calade, pour qu'elle devienne privée, devant chez lui.

Le conseil municipal souhaite se donner un temps de réflexion.

2015-38 Implantation du site des OMR

Le conseil municipal envisage de créer un site sur une partie du terrain appartenant à M. SIHOL, un courrier a été envoyé aux intéressés, sans réponse pour l'instant.

2015-39 Cession tondeuse électrique de la commune :

Le conseil municipal accepte de céder pour 300 € la tondeuse électrique dont la commune n'a plus l'usage.

MAIRIE DE MONTMAUR-EN-DIOIS
SEANCE DU 28 JUILLET 2015

QUESTIONS DIVERSES :

- Site internet : toujours en construction

- Appartement mairie :

La locataire actuelle souhaite partir en raison des charges énergétiques du logement, la question se pose de revoir l'isolation de ce logement

- Communes nouvelles : les maires se retrouvent demain soir pour avancer sur le sujet.

Faut il fusionner ? si une commune ne le souhaite pas quelles seront les conséquences ?

Ne faut il pas passer par une réflexion de la population : voire référendum, il reste encore beaucoup trop de flou et de questionnement pour pouvoir se prononcer.

- Urbanisme : M. JP BRES va redéposer un nouveau permis sans raccordement électrique pour son projet de hangar .

- Bibliothèque : quel suivi après la réunion de l'enquête, créer une commission qui ferait vivre le lieu ?

MAIRIE DE MONTMAUR-EN-DIOIS
SEANCE DU 28 JUILLET 2015

Délibérations N° 2015-30 à 2015 - 39

MEMBRE DU CONSEIL	PRESENT	ABSENT	POUVOIR A :	SIGNATURE
FLOHIC Jean-Claude, maire	X			
GERY Claire, adjointe	X			
THIERS Jean-Claude, adjoint	X			
BRES Jean-Pierre	X			
CERTANO Céline	X			
GATTA Jérémy	X			
MOORE Roger	X			